



partage judiciaire dans quel cas

Par **GOODRICH**, le 19/06/2019 à 22:28

Bonjour,

Peut on demander à sortir de l'indivision dans une succession comprenant plusieurs terrains et plusieurs successions interne.

voilà il y a une succession premiere , qui a fait des partages depuis 50 ans.

Et dans cette succession il y a 2 décédé depuis 4ans, ce qui a créé 2 autres successions internes,

elles ne sont pas réglé de puis 4 ans.

Ma question , est de savoir:

- puis je demander ma part au TGI un partage de la surface dont j'herite avant que les 2 autres successions soient regles ?
- puis je demander de sortir de l'indivision, sur certains terrains et pas sur l'ensemble des terrains ?

Bien à vous.